

Bx Proux . 18. may 56 ,



325
331

ONS pour mon Frere,

Son Altesse Madams et nous tous sommes trop plai-
nement satisfait des témoignages de vos soins & des obli-
gations que la Maison vous a sont trop manifestes pour
que nous puions dire la demande de retournez chez vous.

Et comme nous étions en procès de retournez nous le
commandement du S.A. Mad. vro le particulier où nous
avons été délibérés par la conférence que vous avez
obtenue & partagée que vous donnez une raison contre vous
mêmes. Car puis que la Cour d'Utrecht est que l'inposition du
Rapporteur continué et qu'on tache de renouer ce que nous nous
étions conservés d'espoir il est nécessaire que nous demeurions
encore dans cet exil farouche. Pour la liquidation de nos
avocats la Douane du C. Jan nous avons parlé avec M. de Maas
pour savoir si nous avions moyen de préparer et reboucher ici
l'affaire avec lui pour l'achèvement plus facilement d'ici quelque temps
et il nous a donné quelques espérances de pouvoir faire autho-
riser par le Prince de Liège et par ce moyen nous nous serons ob-
ligés de demeurer la telle de temps pour ce sujet. Ce devra
être les personnes qui autrefois ont été dans cet employ et
assez de temps et lieu et qui nous semblaient pouvoir regarder votre
retour. M. le Goffin étant de retour on fera ramasser tous ce
qui peut valoir de douane ou de taxes.

Qui concerneraient nos biens que nous
nous ne saurons pas un affaire qui se pourra terminer rapidement. Et si nous
avons à faire avec des experts sur ce sujet. Par conséquent ce point nous
nous faisons au moins que vous n'êtes pas indiqué.
Avons écrit à M. l'Ab. d'Espagnac & à M. le Dr. Thibault. Il semble que
faut grand état de l'affaire et une déclaration de l'ambassadeur. A qui je vous demanderai
mais

Hug. 37.

mais je ne pas le loir. et vous dire tout coic par ordre
de nostre Compagnie laquelle vous savez humblomant le
maistre & tel commandement exprime de S.A.Made
me nous recommander mesme des S.A.nostre Maistre
Iesus

Monsieur mon frere

Nostre enhand et assent
fro dissencion
D.D.Wilhse

A Consil le 15 de Mai 1636.

12
10
a
225

b.

Mrs Brill

